

La Semaine Religieuse

DE MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solennités de titulaires. — III Le jubilé accordé au monde entier. — IV Jubilé épiscopal de Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe : Allocution de Mgr Bruchesi. — V Avertissement donné par Mgr l'archevêque aux journaux les *Débats* et l'*Avenir*. — VI Profession religieuse. — VII Notre-Dame-des-Neiges, nouvelle paroisse. — VIII M. Paul Bourget revient à la foi catholique. — IX Chronique diocésaine. — X Ordo des fidèles. — XI Caisse ecclésiastique. — XII Société d'une messe. — XIII Aux prières.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE

Dimanche, le 20 janvier

Le 24 (ou le 25) neuvaine (1) préparatoire à la fête (ou à la solennité) de la Purification ; fête de la Sainte-Famille, consécration au saint cœur de Marie.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 3 février

Dans les paroisses suivantes, après l'aspersion, la bénédiction et la procession des cierges, (avec la couleur violette) on chante, avec la couleur propre, la messe de la solennité du titulaire.

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête du titulaire de Saint-Blaise ; solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales, de Sainte-Brigide et de la Purification (Repentigny).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Ignace (North Stanbridge), de Sainte-Brigide et de Saint-Ephrem.

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Saint-François-de-Sales et de Saint-Valérien.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité des titulaires de Sainte-Martine et de Saint-Ignace (Coteau-du-Lac). J.-S.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner 300 jours d'indulgences à chaque exercice et une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine ou l'un des huit jours suivants.